

## Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

### 1. Référentiel d'activités

- Définition et mise en œuvre d'une enquête de terrain pour le compte d'institutions publiques locales, régionales nationales ou des organismes privés
- Formulation et réalisation de projets en lien avec les politiques territoriales ou nationales
- Expertise anthropologique pour les organismes privés ou publics et contribution à des projets pluridisciplinaires (santé, patrimoine, culture, environnement...)
- Collecte de données afin de constituer un corpus anthropologique et/ou ethnographique
- Réalisation d'enquêtes anthropologiques pour des institutions publiques locales, régionales, nationales ou des organismes privés
- Valorisation de ressources matérielles ou immatérielles dans le cadre d'un projet de médiation culturelle et patrimoniale
- Recherche de ressources anthropologiques

### 2. Référentiel de compétences

- Identifier des ressources anthropologiques en exploitant diverses techniques de recherche de documents multimédias en vue de constituer un corpus de données
  - Sélectionner et développer une méthodologie de recherche, recueil et analyse de données adéquats à un projet d'où à une enquête
  - Mobiliser des logiciels multimédias pour présenter des données dans le cadre d'une exploitation anthropologique
  - Apporter un appui scientifique à des institutions ou organisations dans le cadre de réalisation de projet pluridisciplinaire
  - Valoriser des ressources, documents multimédias auprès de différents publics dans le cadre d'une politique culturelle et/ou patrimoniale
  - Collaborer à la réalisation de documentaires anthropologiques à dimensions pluridisciplinaires
  - Appliquer des approches méthodologiques qualitatives et quantitative (ethnographie multi-site, analyse des récits de vie, parcours commentés, carte mentales, statistiques...)
  - Répondre à des appels d'offre et appels à projets nécessitant une expertise anthropologique
- 
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
  - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
  - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
  - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
  - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
  - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
  - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
  - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
  - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

## MASTER – ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

*Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.*

### **3. Référentiel d'évaluation**

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.